

France: Manifeste du Collectif de Soutien au Peuple Mapuche

23-05-2011

MANIFESTE (A diffuser SVP !) : Contre le Pouvoir au Chili et spécialement contre Sebastián Piñera, en visite en France

- 1°- Il n'est pas le président de tous les Chiliens, il n'a été élu que par un cinquième d'entre eux. Il n'est pas non plus propriétaire du Chili.
- 2°- Il réprime toute manifestation, dans le plus pur style pinochettiste.
- 3°- Il maintient le Peuple Nation Mapuche dans une zone militarisée. 1.200 Peñis et Lamiens sont passés par la prison et une cinquantaine attendent leur condamnation suite à des jugements aberrants pour n'importe quelle juridiction au monde.
- 4°- Il commet des crimes contre l'éco-système : la flore et la faune se trouvent menacées par les méga-projets déjà mis en œuvre par les gouvernements de la dé-concertation.
- 5°- Il commet un crime contre l'humanité en mettant en danger la santé de ses habitants, où qu'ils se trouvent, d'un bout à l'autre du Chili.
- 6°- Il vend le Chili aux capitaux étrangers : les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, le Canada, l'Australie... sont les principaux bailleurs de fonds.
- 7°- Il s'approprie le pays tout entier comme pour une vente aux enchères publique au niveau mondial : le cuivre, le lithium et à présent l'uranium (il a signé avec Sarkozy pour l'exploitation de ce minerai. Areva serait l'exploitant.), l'or (Barrick Golden, au Canada) avec à la clef la destruction de Pascua Lama, des glaciers éternels, et la pollution à l'arsenic des fleuves de la région de Vallénar.
- 8°- Il nous annonce en grande « pompe » la construction d'une centrale nucléaire alors que ce type sait que le Chili est le pays le plus sismique au monde.
- 9°- La mer : 200 miles marins ont été vendus à des capitaux étrangers, ce qui va provoquer un autre désastre écologique, la disparition d'espèces marines, à cause de la pêche sauvagement pratiquée par les bateaux-usines venus du Japon ou de Norvège. Autre crime commis à l'encontre des petits pêcheurs qui pratiquent la pêche artisanale et vivent dans une misère absolue.
- 10°- Il protège ses amis et complices, policiers avec et sans uniforme. Ses protégés sont : Urban, Matte, Luksic, Figueroa, pour en citer que quelques uns.
- 11°- Il s'est permis d'acheter la moitié de l'île de Chiloé, 91.000 Hectares, propriété des Communautés Williches.
- 12°- Cerise sur le gâteau, il prétend construire 5 barrages en Patagonie, avec le mégaprojet HydroAysén, qui provoquerait une des plus grandes destructions d'un énorme territoire de plusieurs milliers d'hectares, dommageable pour la flore, la faune, l'Homme et tout l'écosystème, en retenant les eaux des rivières Baker et Pascua, au détriment des cultures environnantes par inondation.
- 13°- Il prévoit la construction d'un aqueduc, le plus long du monde, 1000 km, pour transporter l'eau des fleuves du sud du Chili vers le nord, afin de laver le cuivre. Ce projet serait réalisé par l'entreprise française Vinci.
- 14°- Les entreprises forestières n'en finissent pas de ravager le Walmapu, désertifiant et causant de graves dommages à la Ñuke Mapu (la Madre Tierra) en territoire Mapuche. Pour implanter ces entreprises, on détruit la forêt native, anéantissant ainsi 1.000.000 d'hectares de forêt (Mañíos, Araucarias, Canneliers, Bambous, Chênes et autres espèces originaires, condamnant ainsi la médecine Mapuche en éliminant ses plantes).
- 15°- Les usines de cellulose : pour faire du Chili le premier producteur et exportateur de pâte à papier, il a fallu détruire des forêts entières et polluer les rivières avec des produits chimiques qui ont éliminé à leur tour la flore et la faune (le cygne à cou noir, espèce rare dans le monde)
- 16°- L'élevage de saumons continue, particulièrement dans la région de Puerto Mott, entraînant la disparition de la flore et de la faune, y compris les animaux domestiques (les ovins).
- 17°- L'exploitation des mines par des propriétaires sans scrupules protégés par Piñera (Luksic, Larraín et d'autres), et qui offrent peu, voire aucune sécurité (cf sauvetage des 33 mineurs de la Mine de San José de Copiapó, ou la Mine de Los Pelambres et sa montagne de rejets de cuivre, qui risque de causer la disparition du village de Los Caiamanes et de ses habitants). Sans parler de la répression féroce à l'égard des « comuneros » en grève de la faim, des mineurs de Collihuasi, dans la 1ère région et de ceux de Coquimbo (propriétaire de la mine : Luksic).
- 18°- Procès de l'affaire « des Bombes » : 14 jeunes, accusés sans preuve, toujours emprisonnés depuis près d'un an.
- 19°- Répression des habitants de « Rapa Nui » (Ile de Pâques). Construction d'un aéroport et d'un complexe touristique avec hôtels et piscines, sans consultation préalable de la population, comme l'exige la Convention 169 de l'OIT, et avec destruction de zones du territoire ancestral.
- 20°- Répression violente des manifestations étudiantes (jeudi 12 mai)
- 21°- Répression des écologistes et détention arbitraire de Sara Larraín (Chile Sustentable) .
- 22°- Mégaprojet toujours maintenu : thermoélectriques à Punta de Choros (IVème région) et Larraquete (région du Bío Bío) et Aéroport Maquehua à Temuco, avec expropriation des terres des Mapuche.
- 23°- Dictature des communications : elles sont entièrement aux mains de ses amis « acolytes » politiques, chefs d'entreprises, et de lui-même (TV, journaux et radios) et du papier (Celulosa Arauco).
- 24°- Répression incessante dans les territoires Mapuche, avec arrestation et torture de mineurs (le cas du jeune Queipul, âgé de 15 ans), brutalités de la gendarmerie à l'égard des 4 Peñis en grève de la faim (66 jours ce vendredi) à la prison d'Angol, transférés de force à l'infirmerie de la prison de Temuco, l'idée étant de les

renvoyer vers un autre tribunal, le tout orchestré par le ministère public de Concepción, en contradiction avec la décision du Juge Milton Juica qui a considéré le recours en annulation du jugement de Cañete comme valable et légitime, et a sévèrement critiqué les témoins secrets ainsi que l'application de la loi antiterroriste qui ne correspond en aucun cas à la notion d'état démocratique; Mandat d'arrêt de la Lonko Juana CALFUNAO, actuellement à Genève pour raisons humanitaires, et qui risque d'être incarcérée dès son arrivée au Chili.

25°- Il a signé avec Obama l'introduction de la culture transgénique sur le sol chilien, interdisant en même temps l'utilisation des semences de l'agriculture bio ainsi que leur vente par de petits agriculteurs, et parmi elles les plantes médicinales utilisées par les Mapuches.

NOUS EXIGEONS, EN TANT QUE CITOYENS CHILIENS -AVEC NOS AMIS SOLIDAIRES, CITOYENS DU MONDE ENTIER, ASSOCIATIONS, ONG, PARTIS POLITIQUES, ORGANISATIONS SOCIALES, SYNDICATS- CE QUI SUIT :

- L'annulation des jugements truqués et la libération immédiate de tous les Prisonniers Politiques Mapuche.
 - La fin de la répression à l'encontre du PEUPLE-NATION MAPUCHE.
 - La restitution des terres ancestrales, conformément au Traité de Taphue (1826) -signé par l'état chilien et toujours en vigueur à cette date- qui fixe les frontières au fleuve Bío Bío.
 - Arrêt de tous les mégaprojets. Les hydroélectriques qui détruisent la nature, la flore, la faune, l'être humain. Les usines thermoélectriques, l'aqueduc, la salmoniculture, Pascua-Lama et les exploitations minières.
 - Halte aux entreprises forestières et celluloseuses.
 - Le cuivre appartient au Chili, qu'il soit rendu aux Chiliens.
 - Restitution de la mer au Chili (200 miles d'eaux territoriales)
 - L'eau nous appartient à tous, elle est un élément vital pour l'humanité et pas seulement pour quelques uns.
 - Halte à la répression de la jeunesse chilienne, des travailleurs chiliens, du PEUPLE CHILIEN.
 - Exigeons le respect de la Nuke Mapu, stop à la destruction de la Mère Terre, de ses rivières, de ses forêts natives, de ses montagnes, ses glaciers (réserves d'eau), sa flore et sa faune, et de l'être humain.
 - Exigeons la démission de tous les ministres de ce gouvernement minoritaire, de ces entrepreneurs qui mettent plein les poches avec les richesses naturelles de notre territoire.
 - Exigeons la démission de tous les parlementaires incapables de remplir leur mandat, de défendre leur peuple, et qui votent des lois au bénéfice des capitaux étrangers, qui font la sourde oreille et se couvrent les yeux face à la répression organisée par le gouvernement de l'Alliance pour le Changement, détruisant et permettant que notre pays se convertisse en une colonie des « maîtres » du nord.
 - Exigeons qu'un tribunal international se prononce sur les 25 points ici listés comme autant de violations des Droits de l'Homme.
 - Nous appelons la LDH, FIDH, Amnesty International, le Parlement Européen et l'ONU, à faire respecter les DD.HH. au Chili.
 - Nous exigeons la tenue d'une ASSEMBLEE CONSTITUANTE, avec participation de toutes les couches de la société chilienne : habitants des poblaciones, femmes au foyer, étudiants, ouvriers, paysans, intellectuels, artistes et professionnels, afin de changer une fois pour toutes la constitution pinochettiste de 1980.
- Etant donné que Monsieur Piñera ne nous représente pas, nous exigeons, en notre qualité de Chiliens, qu'il RENONCE ET RESTITUE TOUT CE QU'IL A VOLE AU PEUPLE DU CHILI ET AU PEUPLE-NATION MAPUCHE .

LIBERTE IMMEDIATE pour Héctor LLAITUL CARRILLANCA, Ramón LLANQUILEO PILQUIMÁN, José HUENUCHE REIMÁN, Jonathan HUILLICAL MÉNDEZ, en grève de la faim depuis 66 jours.

Collectif de Soutien au Peuple Mapuche / France (20/05/2011)

E-mail: collectif.mapuche@yahoo.com
<http://collectif.mapuche.over-blog.com/>